

VENTE DE LAINES A AMIENS

La première vente de laines brutes, organisée par la Chambre syndicale des courtiers à Amiens vient d'avoir lieu.

Mais, le dévouement peu avoué pour la vente, les déviateurs de montons avaient enlevé plus de 60 beaux lots de laines et les acheteurs sont venus nombreux de Roubaix, Tourcoing, Lille, la Somme, etc.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 24 MAI: Aujourd'hui, saint François; demain, saint Urbain.

34<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil, Lever, 5 h. 01; coucher, 10 h. 35. Lune: Pleine lune du 21. Dernier quartier, le 29.

Le retour de dix morts glorieux. Lundi sont arrivés en gare de Roubaix, dix corps de soldats exhumés des cimetières du front et dont les familles avaient sollicité le retour en vue de leur inhumation dans le terrain spécial de notre ville.

Par les soins des sapeurs-pompiers, sous les ordres de M. le capitaine Craye, les dépouilles mortelles de ces héros ont été transportées au dépôt de la rue Isabaud-de-Roubaix.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

Les familles des morts glorieux qui désirent y participer sont priées de prendre les renseignements au bureau, 43, rue de la Gare.

Une fête militaire et sportive au Parc Jean-Dubruille. Le Racing-Club de Roubaix a décidé d'organiser pour le dimanche 12 juin prochain une grande fête de charité au profit de la « Fraternelle des Anciens Combattants Roubaixiens ».

LES FETES DU FONTENOY (22 juin)

Vendredi prochain, à 20 heures, aura lieu chez M. Henri Terry, 48, rue de Toulouse, une réunion préparatoire aux fêtes du 12 juin, sous la présidence de M. Niedergang.

AUX PRODUITS PREMIERS, rue de Cour, 18 (Téléphone 16.45). — Beurre d'Ardenne, nouvelle base. Le kilo 10 fr. 50.

ASSURANCE AUX ANOMMEURS. — Mardi 24 mai, à 8 h., 6.001 à 1.500; à 9 h., 4.151 à 1.570; à 10 h., 1.501 à 2.111; à 11 h., 2.201 à 1.500; à 12 h., 4.301 à 1.500; à 13 h., 2.211 à 1.500; à 14 h., 4.401 à 1.500; à 15 h., 4.501 à 1.500; à 16 h., 4.601 à 1.500; à 17 h., 4.701 à 1.500.

RENDEZ-VOUS A L'AMICABLE. — Le procès-verbal a été rédigé par la police, à la charge de M. Jules Debruyère, cabaretier, rue de Moyaux, 21, pour recetture relative de son établissement.

CROIX VICE-CONSULAT BRITANNIQUE

Les bureaux du vice-consulat britannique à Croix seront fermés demain (mardi) 23 mai. Ils seront ouverts le matin aux heures habituelles: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

WASQUEHAL

LA DUCASSE. — Pendant les deux premiers jours de la ducasse de Wasquehal, dimanche et lundi, les places Fénelon et de la République, ont été couvertes d'objets en vente aux enchères.

PLAINTES POUR ABUS DE CONFIANCE. — M. Delys, commissaire de police de Croix, a reçu une plainte pour abus de confiance de M. Spiller, rue de la République, 2. M. Spiller lui a déclaré que son domestique, sujet belge, était parti de chez lui en emportant une somme de 450 fr., montant du baïge d'une péniche de Lens à Merville.

WATTRELOS

LE RETOUR DE NOS MORTS GLORIEUX. — Aujourd'hui mardi 24 mai, trois corps de soldats wattrelois arriveront en gare vers 10 h. 30.

EN L'HONNEUR DE M. BENOIT VANPEPPEM, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR. — La Municipalité, d'initiative par M. Dubus, dimanche une cérémonie en l'honneur de M. Benoit Vanpepém, nouvellement promu chevalier de la Légion d'honneur et associé de M. Léon Duchenois, entrepreneur à Wattrelos.

POUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une somme de 40 fr. a été versée au Bureau de bienfaisance par le Comité des fêtes de dimanche de Saint-Léon. Cette somme est le produit d'une diète faite au profit des enfants.

MORT DE M. FRANCOIS FRUIT. — On annonce la mort de M. François Fruit, membre de la Commission d'honneur de la municipalité des Enfants de la Lys. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui mardi, en l'église de Saint-Cœur, à 10 heures.

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS auront lieu jeudi 26 mai, aux lieux et heures ci-dessus. Service du docteur Broquet: école du Tournai, de 9 à 11 h.; école de la rue de Tourcoing, de 15 à 17 h.; service du docteur Jullien: école de la rue de Cour, de 9 à 11 h.; école de la rue de Cour, de 15 à 17 h.

SABLÉ DES FLANDRES

Le plus grand stock de la biscuiterie française. L'ANNOY. DEUX ARRESTATIONS POUR PORT D'ARME PROHIBÉE. — Les appartements de Lannoy à proximité de la gare de Valenciennes, ont été visités par la police. On a trouvé une arme à feu et deux revolvers.

LES MORTS GLORIEUX. — Les funérailles du soldat Jules Desleppant, ramené du front, ont eu lieu lundi 19 h. 30, au milieu d'une très nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait les sections de Lys, Lannoy et Tournai, des Mutuels et Réformés, et la « Fraternelle des Combattants ». Après les services funéraires, le corps a été transporté au cimetière où se trouvaient les autres héros.

LES MORTS GLORIEUX. — Lundi 10 h. 30, ont été célébrées en l'église Saint-Joseph, les funérailles du soldat François Delbecq, mort pour la France à Villers-Cotterêts, et dont le corps avait été ramené à Hém.

LES MORTS GLORIEUX. — Une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait les notabilités de la région, ainsi que la société la « Fraternelle des Combattants », avait voulu rendre un dernier hommage à cet homme de devoir, qui s'est sacrifié pour son pays. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté au cimetière où se trouvaient les autres héros.

LES MORTS GLORIEUX. — Le paiement des allocations militaires aura lieu aujourd'hui, mardi, de 9 h. à 10 h., à la Perception de Lannoy.

TOUFLEERS. VOIES DE FAIT. — Mlle Delmeire, rue du Château-de-Wasmes, a porté plainte à la gendarmerie de Lannoy, contre un de ses voisins, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups qui ont nécessité les soins de M. le docteur Wix. Une enquête est ouverte.

FLERS. BAVAILLEMENT. — A partir d'aujourd'hui, les militaires de Flers, qui ont été rapatriés, comprendront un lot important de marchandises de toutes sortes. De nouveaux prix très intéressants ont été proposés. Les personnes de Flers et de la région sont priées de se rendre de suite à Flers.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira aujourd'hui, mardi, à 10 h. 30, salle de la Mairie, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant: Frais de préparation des dossiers de dommages de guerre; Honoraires dus à M. Aloy; Energie Electrique du Nord; enquête et avis du Conseil. Mairie. Assurance.

MORT POUR LA FRANCE. — Dans la soirée de dimanche est arrivée dans la commune la dépouille d'un enfant d'Annoy, M. Achille Gaillet, décédé à l'hôpital de Villers-Cotterêts, le 4 octobre 1918, des suites de ses blessures. Ses funérailles auront lieu demain à 10 heures, en l'église d'Annoy.

CONTRIBUTIONS. — Aujourd'hui, mardi, de 10 à 11 h., le percepteur se rendra à la Mairie pour recueillir les contributions.

ANAPPES

FUNERAILLES DE TROIS FRERES MORTS POUR LA FRANCE. — Les funérailles des trois frères Blier, morts pour la France, ont été célébrées hier à 10 heures, en l'église d'Annapes. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie, témoignant de ses sentiments de respectueux sympathie et de reconnaissance aux trois héros dont le grand sacrifice a été plus à déplorer. Dans l'assistance, on remarquait M. Desruelles, maire, et plusieurs conseillers municipaux.

Après les services religieux, qui ont été célébrés par le curé d'Annapes, le cortège se rendit au cimetière où les corps des trois frères furent inhumés dans un caveau de famille.

Dimanche, dans la soirée, le corps d'un enfant d'Annapes, M. René Sornette, dont les parents habitent Grand-Place, a été ramené dans la commune.

M. René Sornette, qui appartenait au 30<sup>e</sup> R.I., fut tué à Remy. Ses funérailles auront lieu jeudi prochain 26 mai, en l'église d'Annapes.

CYSOING SAINGHEN-MBLANTOIS

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION A LA CHORALE « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Réunis à leur siège, rue Achille-Testelin, 284, les membres de la société chorale « L'Écho de la Frontière » ont renouvelé la Commission qui se compose comme suit: Président, M. Achille Liéteur; vice-président, M. J.-B. Desobry; doyen, M. Desiré De Buer; secrétaire, M. Louis Van der Auwera; trésorier, M. Henri Heulot; secrétaire adjoint, M. Jean Dhane; commissaires, MM. Albert Rapsat, Albert Desobry, Louis Wauters, Polidor Maertens, Albert Van der Auwera, Ferns Keldoghe.

Le Directeur de l'École a le plaisir d'inviter les élèves de la classe 1921 qu'elle tient à leur disposition des diplômes officiels du C.P.S.M. Les élèves, ou un membre de leur famille, pourront adresser à M. Alfred Marchon, rue des Archers, qui transmettra les diplômes aux intéressés.

COLOMBE

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les obsèques de M. Jules Lepoint, lieutenant au 127<sup>e</sup> d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé pour la France, à l'âge de 28 ans, le 25 août 1918, à Villers-Cotterêts, auront lieu en l'église Saint-Gervais, à 9 heures.

LES FÉLÉS. — Les félés de Colombes, adjoints au 102<sup>e</sup> chasseurs à pied.